

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 17.110

L'An Deux Mille Dix-Sept, le 31 juillet, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 25 juillet 2017

DATE D'AFFICHAGE

Le 25 juillet 2017

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, M. Jean-Paul CLECH, Mme CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, M. Daniel COASSIN, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, M. Bruno JARROIR, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Didier QUENTIN, M. Thierry ROGISTER, Mme Eva ROY, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux,

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : M. Pierre PAPEIX représenté par Mme Marie-Claire SEURAT
M. Yannick PAVON représenté par M. Patrick MARENGO
M. René-Luc CHABASSE représenté par Mme Dominique PARSIGNEAU
Mme Nancy LEFÈBVRE représentée par Mme D. BARRAUD-DUCHÉRON

ÉTAIT ABSENT-EXCUSÉ : Néant

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 29
Nombre de votants : 33

M. Julien DURESSAY a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AFIPADE (ASSOCIATION DES FICHIERS PARTAGÉS DE LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL EN POITOU-CHARENTES)

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

VOTE : 6 ABSTENTIONS
UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

La Ville de ROYAN a adhéré en décembre 2012 au dispositif de fichier partagé de la demande de logement social en Poitou-Charentes, fichier géré par une structure associative, dénommée AFIPADE.

Cette association est chargée du fonctionnement, de la gouvernance et du financement du dispositif au niveau régional. Ce fichier, partagé via le WEB, permet d'enregistrer les demandes, faire la mise à jour de la demande, d'accéder à l'historique des propositions, et de dématérialiser les pièces administratives par internet. Il permet également la production de statistiques de tout ordre.

En tant qu'adhérent et donc membre de droit, le Conseil Municipal de la Ville de ROYAN doit procéder à la désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant, pour siéger au Conseil d'Administration et dans les instances décisionnelles de l'association.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de nommer, pour siéger au Conseil d'Administration et aux différentes instances décisionnelles de l'AFIPADE :

- en tant que membre titulaire : Madame Marie-Claire SEURAT, Conseillère Municipale déléguée à la Politique du Logement,
- en tant que membre suppléant : Madame Sylvie BELLET, Responsable du Service Logement de la Ville de Royan.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

DÉSIGNE

- Madame Marie-Claire SEURAT, Conseillère Municipale déléguée à la Politique du Logement, comme membre titulaire,
- Madame Sylvie BELLET, Responsable du Service Logement de la Ville de Royan, comme membre suppléant,

au sein du Conseil d'Administration de l'Association des Fichiers Partagés de la Demande de Logement Social en Poitou-Charentes (AFIPADE).

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 2 août 2017

Pour le Maire,
Et par délégation,
Le Premier Adjoint,
Jean-Paul CLECH